LIVRET D'ACCUEIL MATERNITÉ SAINT JEAN

PÔLE SANTÉ SAINT JEAN
MATERNITÉ

NAÎTRE ET BIEN-ÊTRE

Parce que rien ne compte plus que votre sécurité et celle de votre bébé, la Maternité Saint Jean s'inscrit dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et sécurité des soins.

La prise en charge des mamans et de leur nouveau-né est au centre des réflexions et des actions de chaque professionnel intervenant au sein du service obstétrique. Tout au long de votre séjour, notre équipe médicale et soignante veillera à vous accompagner afin que les premiers jours de bébé restent un moment privilégié. Vous serez accompagnés dans un environnement familial et cocooning. Nos locaux calmes et aux matières naturelles favorisent la sérénité et vous permettront une transition vers le retour à la maison tout en douceur.

Soucieux de vous proposer un cadre de séjour sain et plus respectueux de l'environnement, notre maternité s'engage dans une démarche écoresponsable.

Ce livret d'accueil est destiné à vous apporter le maximum d'informations sur votre parcours de soins et faciliter vos démarches et votre séjour.

Nous vous souhaitons un agréable séjour

L'équipe du service Maternité

LETTRE À MES PARENTS

- Je veux choisir le jour ou la nuit de ma naissance.
- J'ai besoin de faire connaissance avec mes parents (leur odeur, être câliné, apprendre à têter), avant de connaître d'autres personnes.
- Pour l'instant, j'ai besoin de mes parents jour et nuit.
- J'ai besoin de rester avec mes parents.
- Je ne suis pas crapicieux ni coléreux, je ne prends pas de mauvaises habitudes. Au contraire, plus je me sentirai aimé, bercé, câliné, plus vite je serai grand.
- Ce n'est pas pour vous embêter, mais je vis, je dors, je mange et je pleure le jour et la nuit, sans notion d'heure, pendant quelques semaines.
- J'ai été habitué à bouger avec maman pendant neuf mois, je trouve que le lit ne bouge pas assez, j'aime être bercé.
- Quand je pleure, je vous parle.
- Je suis le plus petit, mais promis, dès que je serai un peu plus grand, c'est moi qui essayerai de m'adapter à vous.

SOMMAIRE

01. NOTRE MATERNITÉ

- Notre Maternité 8
- Nos équipements 9
- Notre salle physiologique 10
- Notre équipe médicale 11
- Notre personnel soignant 12
- Notre Maternité éco-responsable 13
- Nos locaux 14

02. PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

- Préparer votre séjour 16
- L'allaitement maternel 18
- Votre valise 19
- Vos rendez-vous importants 21
- Notre offre hôtelière 22

03. VOTRE SÉJOUR À LA MATERNITÉ

- Quand venir à la Maternité 24
- Comment venir à la Maternité 25
- Votre arrivée 26
- Sécurité et fonctionnement 27
- Vos premiers jours de parents 29
- Les premiers jours de votre bébé 30

04. VOTRE SORTIE

- Pour un retour à la maison serein 31

05. NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

- Engagement Qualité 34

06. VOS DROITS ET DEVOIRS

- Dossier médical 36
- Votre santé 37
- Consentement et chartes 38
- Commission Des Usagers 39
- Annexes 40
- Questionnaire de satisfaction 45

1. Notre Maternité

Le saviez-vous, en 2024

648
bébés sont nés

45,8 %
filles

54,2 %
garçons

LES PRÉNOMS LES PLUS CHOISIS

Louise, Alba, Eva,
Gabriel, Andréa, Jules

32,7 ans
Âge maternel moyen

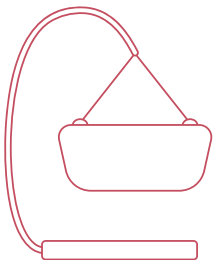

Durée moyenne du séjour 3,6 jours

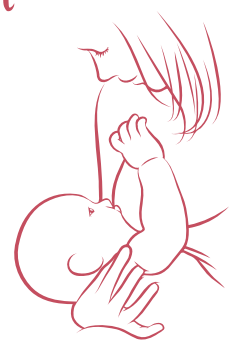

72 % d'allaitement à la naissance

01. NOTRE MATERNITÉ

Maternité de type 1 appartenant au réseau de périnatalité PACA

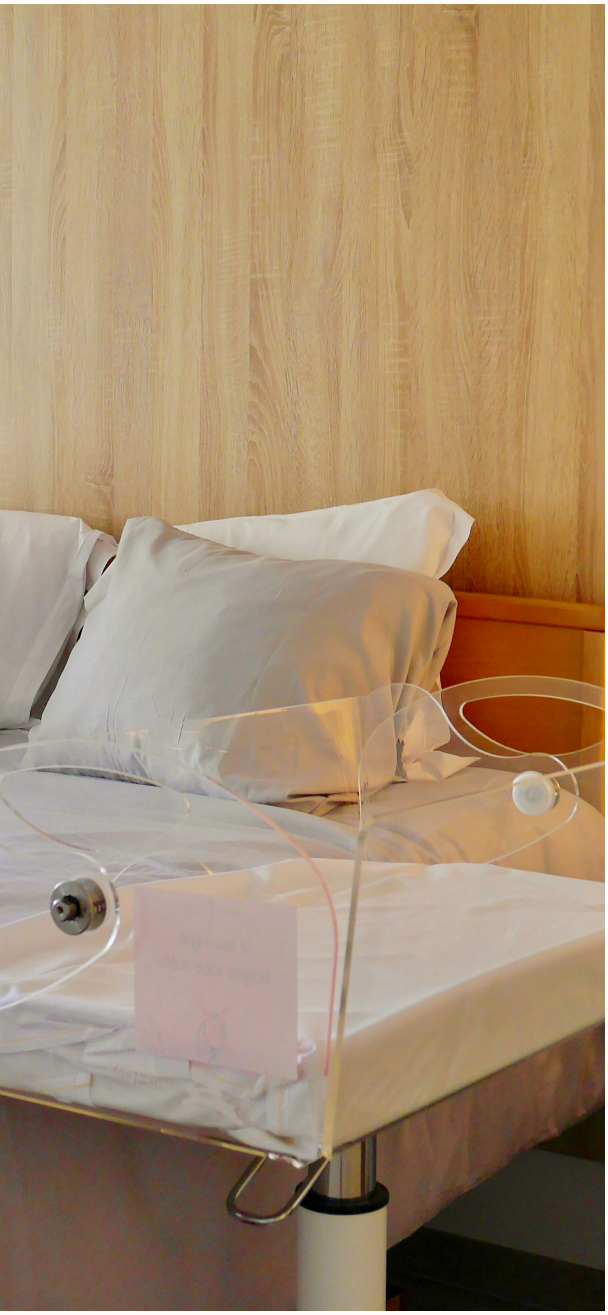

"Sécurité, confort et ambiance cocooning"

La maternité assure la prise en charge de femmes sans risque particulier pendant leur grossesse et les nouveau-nés atteints d'affections sans gravité ne nécessitant pas d'hospitalisation en unité de néonatalogie ou de réanimation néonatale.

Elle dispose d'équipements modernes et nos locaux ont été pensés pour vous accueillir dans une ambiance cocooning et familiale.

Notre équipe pluridisciplinaire vous accompagne avec bienveillance tout au long de votre séjour dans la découverte de la parentalité.

Organisée sur deux niveaux, vous trouverez un étage dédié à l'accouchement et un autre à votre séjour.

Nous avons à cœur de proposer un accompagnement orienté sur le bien-être des mamans et leur bébé en proposant aux jeunes parents de faire connaissance avec leur enfant dans un cadre serein et propice aux échanges.

01. NOTRE MATERNITÉ

NOS ÉQUIPEMENTS

MATERNITÉ - 3e étage - Bât. A

25 chambres
28 lits

1 suite parentale
3 suites avec salon
18 chambres particulières
3 chambres doubles

1 salle de convivialité

Canapé et fauteuils
Tables pour déjeuner

1 jardin des senteurs

Plantes aromatiques
Bancs ombragés
Possibilité de marcher

SALLE DE NAISSANCE - 2ème étage - Bât. A

5 salles d'accouchement
2 salles d'examens
1 salle de réveil

2 salles de césarienne

1 salle physiologique

1 baignoire
ballon et liane
balles de massage

01. NOTRE MATERNITÉ

NOTRE SALLE PHYSIOLOGIQUE

Notre salle physiologique, imaginée et conçue par notre équipe, est destinée aux couples souhaitant vivre un accouchement naturel, sans intervention médicale, notamment sans analgésie péridurale et pour les femmes qui souhaitent être mobilisées tout au long du travail.

Notre salle a pour but de proposer un environnement agréable et tout le confort que peuvent espérer les futurs parents pour l'arrivée de leur nouveau-né.

Les couples y sont accueillis dès le début du travail jusqu'aux deux heures après la naissance du bébé.

Nos sages-femmes formées à l'accouchement physiologique par l'Institut De Gasquet vous accompagnent pendant le travail grâce aux différents équipements présents dans la salle.

À disposition des mamans, notre salle physiologique est aménagée spécifiquement pour les accouchements physiologiques :

- Un ballon et une galette de mobilisation qui permettent, en utilisant différentes positions, d'aider à la dilatation du col de l'utérus.
- Une liane en tissu pour s'étirer le dos et mobiliser le bassin. Cette posture « suspendue » libère le bassin et aide le bébé à descendre.
- Une baignoire de dilatation.
- Un monitoring de surveillance fœtal sans fil pouvant être utilisé dans l'eau.

NOTRE ÉQUIPE MÉDICALE

Le personnel de la Maternité est composé d'une équipe pluridisciplinaire.
Le personnel vous prenant en charge est identifié par un badge.

Gynécologues - Obstétriciens

Notre équipe de gynécologues-obstétriciens est d'astreinte en Maternité 24h/24. Ils se relaient afin d'être présents lors de votre accouchement et au cours de votre hospitalisation.

Médecins Anesthésistes

Le Médecin anesthésiste est présent de façon continue 24h/24 au sein de la Maternité. Il assure le soulagement de la douleur (analgésie) par la péridurale, l'anesthésie pour la césarienne programmée et les anesthésies en urgence ainsi que la réanimation maternelle et néonatale si nécessaires.

Pédiatre

D'astreinte 24h/24 à la Maternité, ils effectuent une surveillance médicale du nouveau-né durant tout votre séjour à la Maternité. Vous aurez la possibilité de continuer le suivi de votre bébé avec un pédiatre du Pôle Santé Saint Jean ou dans un cabinet extérieur, après votre sortie.

Sages-femmes

Garantes de la qualité et de la sécurité des soins pour que la naissance se déroule dans les meilleures conditions, elles vous accompagnent tout le long de votre séjour, en salle de naissance, durant le travail, puis en suites de couches dès votre arrivée.

Responsable Maternité

La sage-femme coordinatrice organise la prise en charge pluridisciplinaire des patientes et nouveaux-nés. Elle est votre interlocutrice privilégiée en cas de besoin. N'hésitez pas à la contacter.

01. NOTRE MATERNITÉ

NOTRE PERSONNEL SOIGNANT

Auxiliaires de puériculture

Présentes en salle de naissance et maternité, elles vous offrent à la fois un soutien pour la mise en place de l'alimentation, pour les soins quotidiens, d'hygiène et de confort de votre nouveau-né.

Aides-soignantes

Elles participent aux soins des mamans en binôme avec les sages-femmes et veillent à votre confort hôtelier.

Agents de service

Ils servent vos repas et assurent aussi le ménage de votre chambre et du service au quotidien.

Psychologue

Notre psychologue intervient quotidiennement en semaine auprès de nos jeunes parents lors d'entretiens individuels en chambre afin de vous accompagner dans votre questionnement et vos vécus ou difficultés autour de la maternité et de la parentalité.

Ostéopathe

Il intervient deux fois par semaine auprès des mamans et des bébés au sein du service Maternité, sur demande à l'équipe soignante.

Intervenants en Maternité

Divers intervenants tels qu'assistante sociale, technicien de laboratoire et personnel administratif sont également susceptibles d'être présents en service de Maternité.

NOTRE MATERNITÉ ECO-RESPONSABLE

La Maternité est engagée dans une démarche en santé environnementale.

Nos équipes ont mené des réflexions sur les soins entraînant à la révision de nombreux protocoles afin d'améliorer les soins des mamans et de leur bébé tout en minimisant l'empreinte carbone.

Pour les mamans, le soin des mamelons abîmés est réalisé sans chimie à l'aide de coquillages et de colostrum (lait maternel). Les soins du périnée sont physiologiques : utilisation de compresses froides, recours à l'homéopathie, présence d'une machine à glace.

Pour les nouveau-nés, les soins du cordon sont réalisés à l'eau et au savon, le premier bain est dispensé après les premières 24h de vie du bébé et les parents ont la possibilité de faire des bains enveloppés.

Sur le volet bientraitance, les professionnels sont sensibilisés au dépistage des violences et des souffrances psychiques. Une charte de bientraitance de la maman (annexe p.41) au même titre qu'une charte de bientraitance du nouveau-né (annexe p.42) ont été créées et sont respectées par l'ensemble des professionnels. Nous avons lancé une enquête sur le respect du rythme de vie des patientes et de leur nouveau-né, car nous avons à cœur de nous assurer du confort et du bien-être de nos mamans et de leur nouveau-né tout au long de leur séjour.
Des ateliers sont proposés aux mamans et aux coparents afin de leur partager des conseils pour accueillir bébé dans un environnement sain (cosmétiques, alimentation, qualité de l'air intérieur, etc.). Une chambre des erreurs a été conçue par nos équipes dans le but d'aider les parents à repérer les pièges en lien avec la santé environnementale.

Les objectifs de notre démarche en santé environnementale

- Agir pour la santé des générations actuelles et à venir
- Préserver la santé des nouveau-nés, des parents et des collaborateurs
- Maîtriser les impacts sanitaires et environnementaux
- Intégrer l'écoconception des soins dans les pratiques du quotidien
- Optimiser les dépenses de santé actuelles et à venir
- Promouvoir et faire de la prévention en santé environnementale
- Sensibiliser et éduquer aux éco-gestes
- Cultiver l'exemplarité par des actions vertueuses

Découvrez et inscrivez-vous à nos ateliers

SCANNEZ-MOI

01. NOTRE MATERNITÉ

NOS LOCAUX

NOS LOCAUX

Les futures mamans et leur bébé ont été au cœur de toutes nos réflexions lors de la conception de notre nouvelle maternité ouverte à l'été 2023.

Nous avons souhaité vous apporter le plus de sécurité, confort et bien-être possibles tout en gardant notre esprit cocooning qui nous caractérise.

Nos nouveaux locaux comprennent des chambres doubles, des chambres particulières, des suites et une suite parentale, toutes équipées avec du mobilier aux matières douces et naturelles.

Une suite familiale pour se retrouver

Notre suite parentale de 50 m² a été pensée pour répondre aux besoins de toute la famille. Celle-ci est composée d'une chambre privée contenant un lit matrimonial et un berceau cododo, d'un espace nurserie, d'un salon privé avec canapé convertible, d'un espace de jeux pour les fratries et d'une terrasse privée.

Des suites avec salon

Des suites sont également à disposition des mamans qui le souhaitent. Elles sont composées d'un espace nurserie, d'un salon privé avec canapé convertible et d'une terrasse privée pour certaines d'entre elles.

Des chambres simples et doubles au mobilier chaleureux

Toutes nos chambres ont été agencées et décorées pour vous offrir le maximum de confort et repos. Des matières chaudes et naturelles ont été choisies pour créer une ambiance feutrée.

Un jardin des senteurs

Pour assurer votre bien-être, un jardin des senteurs est accessible depuis la maternité. Ce coin de verdure offre aux mamans et futures mamans la possibilité de se promener, de prendre le temps de respirer et de savourer la tranquillité qu'offre cet espace jardin.

Une salle de convivialité

Un lieu spécialement réservé aux moments d'échanges et de détente vous est dédié. Pendant votre séjour, vous aurez l'opportunité d'y savourer votre petit-déjeuner et de participer à divers ateliers axés sur le bien-être de bébé.

Un espace tisanerie favorisant l'allaitement

Un espace tisanerie est accessible tous les jours à partir de 14h. À son arrivée, chaque maman se verra offrir un mug qui lui permettra de bénéficier en toute liberté de cet espace qui lui est dédié. Les tisanes d'allaitement sont connues pour favoriser la lactation, nous mettons ainsi à disposition des mamans plusieurs plantes qui les aideront dans leur allaitement.

2. Préparer votre séjour

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

VISITE DE LA MATERNITÉ

Nous vous conseillons de venir découvrir notre maternité et rencontrer notre équipe avant votre accouchement.

Nous organisons des visites en groupe, vous pouvez prendre rendez-vous directement via Doctolib.

Toutes les infos → SCANNEZ-MOI

VOTRE PROJET DE NAISSANCE

Il s'agit d'un document qui relate vos souhaits avant, pendant et après l'accouchement. Il définit votre projet idéal, la façon dont vous souhaiteriez mettre au monde votre enfant. Ce document n'est pas obligatoire, mais il est vivement conseillé.

Pourquoi le rédiger ?

Le fait de rédiger vos attentes pour le jour J va vous permettre :

- de dialoguer avec la sage-femme et le gynécologue de vos envies, votre état d'esprit
- d'être plus apaisée le jour J
- d'éviter des actes non désirés

Besoin d'aide ?

Vous ne savez pas comment rédiger votre projet ou avez besoin d'un support ? Vous pouvez retrouver sur notre site Internet un exemple de projet de naissance.
Nous vous proposons de remettre votre projet à l'équipe de la maternité lors de votre premier contact ou le jour J. N'hésitez pas à en discuter avant avec votre sage-femme ou votre gynécologue.

Toutes les infos → SCANNEZ-MOI

VOTRE PRÉ-ADMISSION

Une pré-admission est obligatoire à partir du 6e mois de grossesse après avoir eu un premier rendez-vous avec un gynécologue de l'établissement.
Vous pouvez réaliser votre pré-admission sur place au bureau des admissions du bâtiment B (côté Polyclinique) ou par correspondance.

Toutes les infos → SCANNEZ-MOI

PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

L'ALLAITEMENT MATERNEL

Durant l'allaitement, un lien particulier se tisse entre vous et votre enfant.

Le contact peau à peau fréquent permet au nouveau-né de prendre connaissance du monde qui l'entoure. Le lien d'attachement se réalise par l'odeur.

L'enfant va reconnaître votre odeur ainsi que votre lait. Une confiance mutuelle est mise en place durant l'allaitement, d'une part par une confiance de votre enfant envers vous et d'autre part par une confiance en vous-même et envers votre enfant.

Le lait maternel est complexe et inimitable. Il couvre tous les besoins nécessaires pour une bonne croissance de votre enfant.
Le lait maternel contient toutes les vitamines et les minéraux nécessaires au développement de votre bébé en bonne quantité. Il est le seul à contenir du bon cholestérol qui permettra le développement favorable du système cérébral de votre enfant.

Vous souhaitez en savoir plus sur l'allaitement, retrouvez tous nos conseils sur notre site Internet ainsi que notre guide de l'allaitement.

SCANNEZ-MOI

02. PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

VOTRE VALISE

LE JOUR DE L'ACCOUCHEMENT

POUR LE BÉBÉ

- ☐ 1 **pyjama velours** (même l'été)
- ☐ 1 **petite couverture** (pour le peau à peau)
- ☐ 1 **brassière en laine** (même l'été)
- ☐ 1 **body manche longue en coton**
- ☐ 1 **paire de chaussettes ou chaussons**
- ☐ 2 **couches**
- ☐ 1 **bonnet**
- ☐ 1 **gigoteuse**

POUR LA MAMAN

- ☐ 1 **slip filet jetable de grande taille**
- ☐ 1 **tee-shirt ample, confortable**
- ☐ **votre playlist** (possibilité d'écouter de la musique en bluetooth en salle de naissance et salle de césarienne)
- ☐ 1 brumisateur (optionnel)

Les documents à ne pas oublier

Détermination du groupe sanguin (Laboratoire CERBALLIANCE)
Dossier médical du suivi de grossesse
L'ensemble des bilans sanguins et vaginaux, échographies
Examens complémentaires (radio pelviennes, consultations spécialistes)
Livret de famille, carte d'identité de la mère et du père +/- reconnaissance anticipée

02. PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

VOTRE VALISE

EN SERVICE DE MATERNITÉ

POUR LE BÉBÉ

Nous vous recommandons de laver le linge de bébé avant son utilisation et de retirer les étiquettes pouvant gêner son confort.

- ☐ 4-5 **pyjamas** (à adapter selon la saison)
- ☐ 4-5 **bodys en coton** (manches courtes ou longues selon la saison)
- ☐ 3 **paires de chaussettes ou chaussons**
- ☐ 5 **bavoirs**
- ☐ 2-3 **capes de bain ou serviettes de toilette**
- ☐ 1 **paquet de carrés en coton** (pour le siège)
- ☐ 1 **thermomètre médical à embout souple**
- ☐ **produit nettoyant BIO corps et cheveux de votre choix**
- ☐ 1 **paquet de couches**
- ☐ 4-5 **langes en tissus** (70x70cm)
- ☐ 1 **thermomètre de bain**

POUR LA MAMAN

- ☐ 2-3 **tenues de nuit** (boutons sur le devant si allaitement)
- ☐ **trousse et linge de toilette**
- ☐ **une paire de chausssons**
- ☐ **soutien-gorge**
- ☐ 1 **paquet de protections absorbantes** (type nuit)
- ☐ 6 **slips filets ou jetables ou culottes en coton**

Si allaitement

- ☐ **coussin d'allaitement**
- ☐ **soutien-gorge d'allaitement** (1 taille au dessus du soutien-gorge porté pendant la grossesse)
- ☐ **coquillage d'allaitement type "Baby Shell" ou coque en argent type Silverette**
- ☐ **Vea Olio** (crème)

Pour le papa ou l'accompagnant, merci de prévoir également des tenues adaptées au passage fréquent des soignants dans la chambre.

02. PRÉPARER VOTRE SÉJOUR

VOS RENDEZ-VOUS IMPORTANTS

LE RENDEZ-VOUS AVEC L'ANESTHÉSISTE

Cette consultation obligatoire permet à l'anesthésiste de vous examiner et de planifier votre prise en charge par la connaissance de vos antécédents médicaux et de votre état de santé. Ce rendez-vous est l'occasion de poser toutes les questions autour de la péridurale et de la prise en charge de la douleur.

Un bilan biologique accompagne cette consultation afin de dépister d'éventuels problèmes de coagulations, une anémie, etc. Il peut également être associé à une recherche de groupe sanguin si celui-ci n'a pas encore été réalisé.
ATTENTION, au moins une recherche de groupe sanguin doit être réalisée dans un laboratoire CERBALLIANCE, agréé EFS, pendant votre grossesse.
Un prélèvement vaginal à la recherche d'un portage d'une bactérie appelée streptocoque de type B est réalisé.

Bon à savoir : pensez à apporter la liste des médicaments que vous prenez et tout document utile (carnet de santé, comptes-rendus d'allergologue, d'interventions chirurgicales, ECG, radiographies pulmonaires, etc.)

LA CONSULTATION DE 37 SA

Une consultation avec une sage-femme de l'équipe entre 37 SA et 38 SA est obligatoire afin de :

- constituer votre dossier médical
- faire le point sur le déroulement des dernières semaines de votre grossesse
- vérifier que vous êtes à jour de tous les examens et consultations
- répondre à vos interrogations éventuelles
- discuter de votre projet de naissance

Il convient de prendre rendez-vous par téléphone au **04 92 13 55 28** dès votre 7e mois de grossesse.

SUIVI MOIS PAR MOIS

Les 9 mois de votre grossesse sont rythmés par des rendez-vous importants pour votre santé et celle de votre bébé. Retrouvez tous les étapes importantes de votre suivi sur notre site Internet.

Toutes les infos

SCANNEZ-MOI

NOTRE OFFRE HÔTELIÈRE

VOTRE CONFORT, NOTRE PRIORITÉ

Votre confort est une composante essentielle à votre bien-être.
Ainsi, nous vous proposons une offre de chambres particulières adaptées à vos besoins et envies. Découvrez nos différentes prestations.

	Suite Parentale	Suite	Chambre particulière
Espaces privés			
Lit matrimonial avec coiffeuse	✓		
Chambre de 50m2	✓		
Salon privé avec canapé convertible	✓	✓	
Chambre privée avec lit accompagnant	✓	✓	
Espace nurserie	✓	✓	✓
Baignoire bébé	✓	✓	✓
Berceau cododo	✓	✓	
Terrasse privée	✓		
Prestations numériques			
Télévision en chambre	✓	✓	✓
Télévision en salon	✓	✓	
Wifi haut débit illimité	✓	✓	
Equipement technique			
Coffre-fort	✓	✓	✓
Prestations hôtelières			
Lit accompagnant	✓	✓	✓
Pension complète pour l'accompagnant (petit-déjeuner +déjeuner+dîner)	✓		
Petit-déjeuner	✓	✓	✓
Frigo-bar	✓	✓	✓
Machine à café, bouilloire, corbeille de courtoisie *	✓	✓	
Linge de toilette *	✓	✓	
Sèche-cheveux	✓	✓	✓
Linge de toilette pour bébé	✓	✓	
Gratuité du parking pour la durée du séjour	✓		
	250€	150€	100€

* Dosettes café, thé, sucre, édulcorants
* Chambre particulière = tapis de bain
Suite = tapis de bain et serviettes
Suite Premium ou Prestige = tapis de bain, serviettes, peignoir, chaussons

3. Votre séjour à la Maternité

QUAND VENIR À LA MATERNITÉ

QUAND VENIR À LA MATERNITÉ

	Saignements : peu importe la couleur, quantité et quel que soit le terme, les saignements imposent une visite aux urgences de la maternité.
	Chute, coup sur le ventre, accident : Votre bébé est protégé par la poche des eaux, la paroi de l'utérus, les différentes couches de votre corps; mais un passage aux urgences s'impose afin de vérifier sa bonne vitalité.
	Fièvre : Si vous avez plus de 38°C et que vous ne comprenez pas l'origine de cette fièvre (gastro, grippe), il est important de consulter aux urgences sans délai !
	Votre bébé ne bouge plus : si vous êtes inquiète parce qu'il ne bouge plus du tout ou pas comme d'habitude, mangez quelque chose de sucré et allongez-vous. Si dans l'heure qui suit, votre bébé ne vous a pas rassurée, rendez-vous aux urgences pour un contrôle.
	Rupture de la poche des eaux : cela peut être une rupture franche (beaucoup de liquide chaud coule entre les jambes) ou une fissuration (écoulement léger). Le liquide amniotique ressemble à de l'eau, sans odeur ni couleur. En l'absence de contractions, si le liquide est transparent, vous avez un peu de temps pour vous rendre à la maternité (1 à 2h). Si le liquide est vert ou que le travail a déjà commencé, rejoignez la maternité sans tarder.
	Contractions : Avant 37 SA : au-delà de 10-15 contractions par jour - Après 37 SA : mettez-vous en route après 1 à 2h de contractions intenses et régulières (toutes les cinq minutes ou moins).
	Vous êtes à terme : Si vous n'avez pas accouché le jour du terme, il est nécessaire de se présenter à la Maternité.

03. VOTRE SÉJOUR A LA MATERNITÉ

COMMENT VENIR À LA MATERNITÉ

MODALITÉS D'ACCÈS

Notre Maternité est située dans le Bât. A de la Polyclinique Saint Jean.
L'accès se fait par l'entrée B/A.

La polyclinique met à disposition 3 parkings

- Un parking le long de l'avenue du Docteur Maurice Donat.
- Un parking de 186 places (P1) situé sous les Urgences Saint Jean (92-94 avenue Dr Donat)
- Un parking de 230 places (P3) situé au centre de Consultations Saint-Jean (53 avenue des Alpes). Ce parking est gardé et ouvert du lundi au vendredi de 7h à 20h30.
- Un parking de 40 places (P2) situé au centre E3S Saint-Jean (82 avenue Dr Donat).

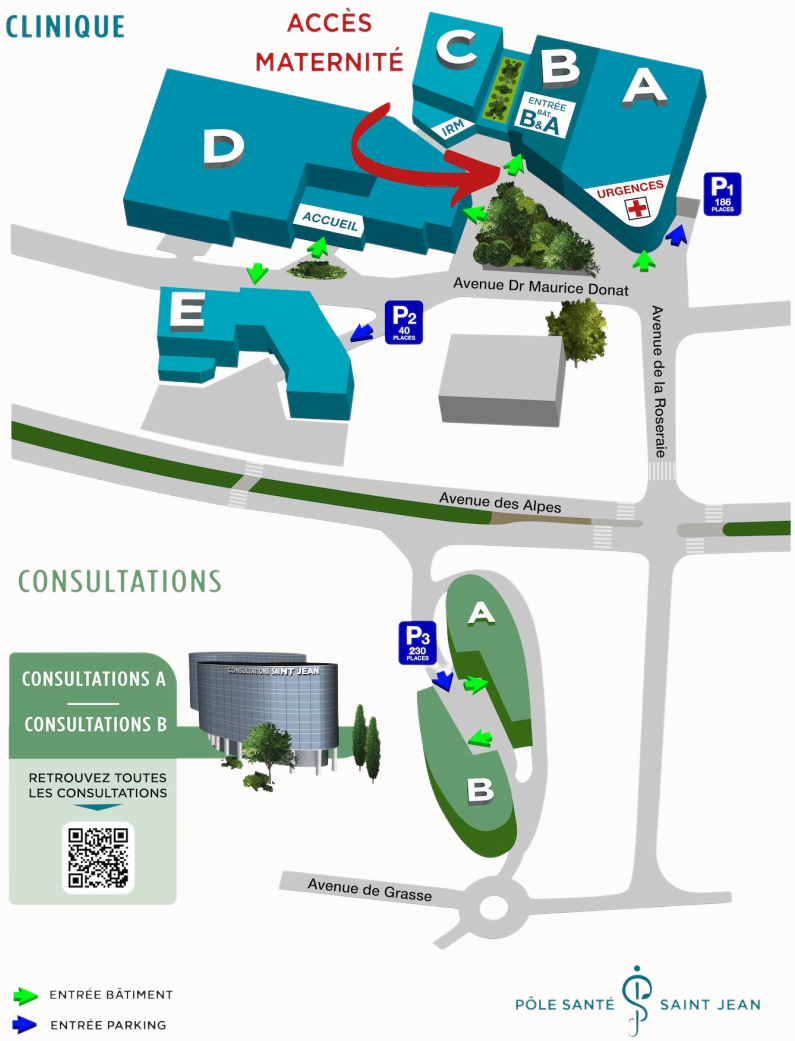

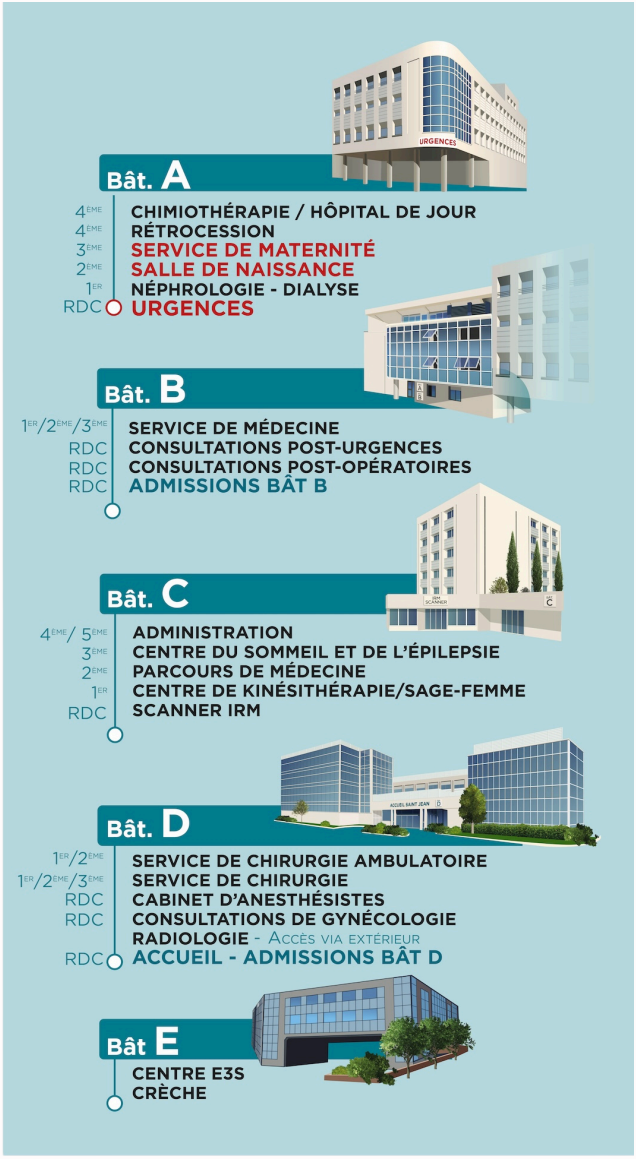

03. VOTRE SÉJOUR A LA MATERNITÉ

VOTRE ARRIVÉE

EN SALLE DE NAISSANCE

LA **SALLE DE NAISSANCE** EST UN
SERVICE D'URGENCE JOIGNABLE **24H/24 7J/7**

Ligne directe : 04 92 13 55 28

Elle est accessible via l'entrée du bâtiment B/A de la Polyclinique Saint Jean.
JOURNÉE : monter directement au 2e étage via ascenseur A2 (ou escaliers BA)
NUIT : Sonnez à l'interphone à l'entrée du bâtiment B/A.

Votre arrivée

Seul le coparent ou votre personne de confiance peut rester avec vous.
Votre accompagnant reste le même durant votre passage en salle de naissance.

- Les enfants ne sont pas admis dans le secteur de naissance.
- Préparez le strict nécessaire pour la salle de naissance (retrouvez le détail de votre valise à préparer p.19).
- Le portable peut être utilisé en salle de naissance uniquement en mode avion comme appareil photo ou pour écouter votre musique préférée.

VOTRE CHAMBRE

La patiente accompagnée du personnel de salle d'accouchement est accueillie par la sage-femme, l'auxiliaire de puériculture ou l'aide-soignante, pour l'installation dans la chambre.

Le personnel vous installera dans votre chambre et vous donnera toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre séjour (fonctionnement du lit, de la sonnette, des lumières, du coffre-fort, les horaires de visite pour vos proches, les visites des Médecins, etc.).

Le rythme d'un nouveau-né est différent de celui des adultes. C'est pourquoi les sages-femmes et le personnel soignant vous aideront à prendre soin de votre bébé et répondre à ses besoins.

Des conseils vous seront donnés en ce qui concerne son sommeil, son alimentation, les soins de toilette quotidiens à lui prodiguer, les soins d'urgence et votre retour à la maison.

Vous hésitez sur le choix de votre chambre ?

La naissance d'un enfant est un moment important et il est nécessaire de bien réfléchir à son séjour en amont de votre séjour à la Maternité.

Choisissez votre chambre

SCANNEZ-MOI

03. VOTRE SÉJOUR A LA MATERNITÉ

SÉCURITÉ ET FONCTIONNEMENT

SÉCURITÉ DU SERVICE MATERNITÉ

Votre bébé est l'être le plus précieux pour nous tous, nous vous accompagnons dans sa protection. Des caméras surveillent les accès de la Maternité 24h/24 et 7J/7. Notre personnel soignant est sensibilisé et toujours vigilant par rapport au risque d'intrusion de personnes indésirables au service.
La maternité a également renforcé son dispositif de sécurité en équipant chaque chambre d'une serrure électronique autonome, paramétrable et contrôlée par badge et carte.
Lors de votre arrivée en salle de naissance, une fois l'hospitalisation confirmée, nous vous remettrons deux cartes qui serviront de clef d'accès à votre chambre : une pour vous et une pour le coparent. Son utilisation est très simple et vous sera expliquée par le personnel soignant du service. Les cartes permettent l'accès au service, l'ouverture de votre chambre et l'accès au jardin. Si vous perdez une carte lors de votre séjour, il faudra en informer rapidement le personnel soignant qui vous en remettra une autre et désactivera la première.
Le retour des cartes se fera par vous-même le jour de votre sortie, directement au personnel de la maternité (les cartes perdues seront facturées 5€ à la sortie).

FONCTIONNEMENT DE LA MATERNITÉ

IDENTITOVIGILANCE

Pour votre sécurité tout le long du séjour, il vous sera demandé :

- De décliner votre identité avant chaque soin ou acte
- De porter un bracelet d'identification jusqu'à la sortie
- De vérifier l'identité inscrite sur le bracelet, la vôtre et celle de votre bébé
- De veiller au maintien du bracelet pour le bébé jusqu'à la sortie

TRAITEMENT PERSONNEL

A votre arrivée, la sage-femme vous demandera également de lui remettre tous les médicaments que vous avez avec vous. Ils vous seront restitués à la sortie. Pensez aussi à apporter les ordonnances des prescripteurs pour la traçabilité dans le dossier médical. Tous les médicaments dont vous aurez besoin au cours de votre séjour vous seront administrés par la sage-femme.
N'oubliez pas de déclarer également vos traitements homéopathiques.

REFUS DES SOINS

Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec le consentement libre et éclairé du patient. Vous avez donc la possibilité de refuser un traitement pour vous ou votre bébé. Le personnel vous informera des risques liés à votre décision et vous demandera de signer une décharge de responsabilité.

03. VOTRE SÉJOUR A LA MATERNITÉ

SÉCURITÉ ET FONCTIONNEMENT

HORAIRES DE VISITE

Notre maternité est soucieuse de favoriser le bien-être de nos jeunes parents et des nouveau-nés. Ainsi, les visites en maternité sont limitées sauf pour le coparent (ou accompagnant désigné).
Les mineurs ne sont pas autorisés s'ils ne font pas partie de la fratrie.
Les visites sont autorisées si nos jeunes parents le souhaitent de 16h30 à 19h30 avec un maximum de deux personnes par jour.
Nous conseillons aux visiteurs de se rapprocher des jeunes parents avant de venir afin de respecter leur repos et celui du bébé.

TENUE VESTIMENTAIRE

Dans un soucis de respect mutuel, nous remercions vos accompagnants de porter des tenues descentes tout au long du séjour.

INTERDICTION DE FUMER ET VAPOTER

Pour votre confort et celui de votre bébé, il est interdit de fumer et/ou de vapoter dans les chambres, sur les balcons ou dans la salle de convivialité.

LES REPAS

Les repas sont préparés sur place, dans notre cuisine par un personnel spécialisé en restauration.
Les repas sont adaptés à votre état de santé, vos allergies et vos goûts.
Le petit déjeuner sera servi sous forme de buffet dans la salle de convivialité. Vos déjeuner et dîner seront servis en chambre.
Votre accompagnant aura la possibilité de commander un plateau pour le déjeuner le jour-même avant 10h et le dîner avant 16h directement à l'accueil de la clinique.

L'ESPACE TISANERIE

La Maternité met à votre disposition un espace tisanerie accessible à partir de 14h. À son arrivée, chaque maman se verra offrir un mug qui lui permettra de bénéficier en toute liberté de cet espace qui lui est dédié. Les tisanes d'allaitement sont connues pour favoriser la lactation, nous mettons ainsi à disposition des mamans plusieurs plantes qui l'aideront dans son allaitement.

03. VOTRE SÉJOUR A LA MATERNITÉ

VOS PREMIERS JOURS DE PARENTS

JEUNES PARENTS

Le séjour à la maternité est de durée variable et dépend du mode d'accouchement :

- **2 à 4 jours après un accouchement par voie basse**
- **3 à 5 jours après une césarienne**

Des journées bien remplies

Afin de s'assurer que vous allez bien, le gynécologue passera quotidiennement vous voir. La sage-femme effectuera également tous les jours un examen clinique afin d'assurer un suivi en toute sécurité, vous administrer les médicaments nécessaires et vous accompagner pour l'allaitement.

En cas de césarienne, l'aide-soignante passera en chambre pour vous aider au premier lever et vous assister pour votre toilette.

A la maternité Saint Jean, nous souhaitons vous laisser le temps de prendre vos marques avec votre bébé et préparer un retour à la maison serein.

Ainsi la durée du séjour sera adaptée selon vos besoins et désirs et selon la nécessité médicale. Les premiers jours avec votre bébé restent intenses en émotions, mais aussi physiquement. Il est nécessaire de prendre du temps pour vous reposer, rencontrer votre bébé et accueillir sereinement toutes les nouvelles découvertes que vous ferez.

DÉCLARATION DE NAISSANCE

Démarche obligatoire

Dans les 5 jours suivant la naissance

Le jour de l'accouchement n'est pas compté dans ce délai

Déclaration

Le père/toute personne ayant assisté à l'accouchement

Mairie du lieu de naissance

Toute déclaration de naissance survenue à Cagnes-sur-Mer doit faire l'objet d'une déclaration à l'officier d'état civil de Cagnes-sur-Mer

Vous avez un doute ? Voici un tableau pour vous aider à calculer le délai.

JOUR DE L'ACCOUCHEMENT	DERNIER DELAI
LUNDI	LUNDI SUIVANT
MARDI	LUNDI
MERCREDI	LUNDI
JEUDI	MARDI
VENDREDI	MERCREDI
SAMEDI	JEUDI
DIMANCHE	VENDREDI

Passé ce délai légal, l'officier de l'état civil doit refuser de recevoir la déclaration. Il est conseillé de vérifier attentivement toutes les parties de la déclaration de naissance : noms, prénoms, date et heure de naissance, avant le départ à la mairie.

L'officier de l'état civil ne pourra pas modifier le document s'il y a erreur. N'oubliez pas de compléter le document du choix du nom de famille s'il s'agit de votre premier enfant.

03. VOTRE SÉJOUR A LA MATERNITÉ

LES PREMIERS JOURS DE VOTRE BÉBÉ

PRENDRE SOIN DE VOTRE BÉBÉ

Votre bébé sera examiné par le pédiatre au moins deux fois durant le séjour : dans les 24 premières heures de vie et avant la sortie.

L'auxiliaire de puériculture passera en chambre régulièrement afin de vous conseiller, vous montrer les soins (change, soin de cordon, bain, etc.) et vous accompagner en cas d'allaitement maternel.

Les journées sont ainsi rythmées entre les siestes de votre bébé, les biberons ou tétées, les différents changes, le bain et les soins.
Notre équipe veille à adapter les soins en fonction du rythme de votre bébé ainsi les bains sont faits à tout moment de la journée. Pensez, vous aussi, à vous adapter au rythme de votre bébé en faisant des siestes régulièrement lorsqu'il dort.

Les dépistages réalisés sur votre bébé

Plusieurs dépistages sont réalisés au cours de votre séjour :

- Le dépistage des maladies métaboliques ou test de Guthrie est un test de dépistage pratiqué à la naissance chez tous les nouveau-nés. Il permet de dépister 13 maladies métaboliques. Notre équipe vous remettra un dépliant explicatif et recueillera votre consentement.
- Le dépistage auditif systématique : le dépistage consiste en une vérification de l'audition au cours du séjour en maternité par des méthodes objectives, non invasives et indolores.
- La surveillance de l'ictère : l'ictère apparaît en général entre 24 et 48h après la naissance de l'enfant. Il est dû à l'excès d'un pigment jaune dans le sang appelé bilirubine. La peau jaunit, le blanc des yeux de l'enfant peut aussi devenir jaune. Dans la majorité des cas, l'ictère est sans conséquence sur la santé du nourrisson.

4. Votre Sortie

03. VOTRE SORTIE

POUR UN RETOUR À LA MAISON SEREIN

FORMALITÉS DE SORTIE

Les sorties sont possibles tous les jours à partir de 10h30 jusqu'à 12h00 après avis favorable du gynécologue et du pédiatre pour le nouveau-né.
Un passage au bureau des sorties est nécessaire pour la clôture du dossier administratif. En cas de sortie précoce, les sorties peuvent s'effectuer l'après-midi jusqu'à 16h.

CONSEILS DE SORTIE

L'équipe vous remettra toutes les informations et les documents nécessaires à votre retour à domicile avec votre bébé. N'hésitez pas à poser vos questions à notre équipe lors de la préparation de la sortie afin de rentrer sereinement au domicile.

SORTIE PRÉCOCE

La durée de votre séjour sera adaptée à votre situation clinique et à celle du bébé ainsi qu'à vos souhaits.
L'organisation d'une sortie précoce peut être conditionnée par la possibilité d'avoir un suivi à domicile.
Nous vous invitons à en parler avec votre obstétricien ou sage-femme afin d'organiser au mieux le départ de la maternité.

SORTIE CONTRE AVIS MÉDICAL

La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, quitter à tout moment l'établissement après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose. Votre choix sera consigné dans votre dossier médical et vous devrez signer une décharge de responsabilité.

5. Notre démarche qualité

05. NOTRE DÉMARCHE QUALITÉ

ENGAGEMENT QUALITÉ

UNE CULTURE DE SÉCURITÉ ET D'EXCELLENCE

La sécurité des soins et la satisfaction de nos patientes sont au cœur de nos priorités. Nous mettons tout en œuvre au quotidien afin de délivrer des soins de qualité et des prises en charge médicales et soignantes des plus efficaces.
Cette démarche intègre une recherche permanente de la pertinence des soins, à savoir « la bonne intervention de santé, au bon moment, au bon endroit, pour le bon patient », comme fil conducteur du parcours de soins de nos patients.

Animés par un souci constant d'amélioration de la qualité et de la sécurité de nos pratiques et services, nous sommes engagés dans une démarche qualité exigeante depuis de longues années qui repose sur 5 axes principaux :

- la sécurité des soins toujours renforcée
- l'optimisation de la pertinence et de l'efficience de nos prises en charge
- l'amélioration continue des parcours de prise en charge
- la maîtrise du respect des droits des patients et l'amélioration de leur expérience
- la pérennisation des évaluations de pratiques professionnelles

CERTIFICATION HAS

- La Polyclinique Saint Jean a été certifiée par la Haute Autorité de Santé (HAS) en niveau A (sans recommandation d'amélioration) selon le référentiel V2014 (février 2018).

La certification de la HAS est une évaluation externe obligatoire du niveau de qualité et de sécurité des soins des établissements de santé, publics et privés. Réalisée tous les 4 ans, elle évalue le niveau de qualité et de sécurité des soins de l'établissement, à travers l'appréciation de l'implication et l'information des patients dans leur prise en charge, des pratiques des équipes de soins (pertinence, efficacité et sécurité des soins) et de la dynamique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins impulsée par l'établissement.
L'atteinte d'un certain niveau de qualité est également recherchée sur des thématiques jugées essentielles tels que le respect des droits des patients, la maîtrise du risque infectieux, le soulagement de la douleur, la sécurisation de la prise en charge médicamenteuse des patients, la prise en charge des urgences, l'organisation du bloc opératoire.

6. Vos droits et devoirs

06. VOS DROITS ET DEVOIRS

DOSSIER MÉDICAL

Pendant votre séjour, toute l'équipe médicale et soignante sera à votre écoute et fera de son mieux pour satisfaire vos attentes.
Le règlement intérieur de la Polyclinique Saint Jean a été établi afin de préserver le repos des patientes et permettre aux équipes soignantes d'assurer la mission de soins, dans le respect mutuel. Dès l'admission, toutes les règles et recommandations obligent à la fois l'établissement, le patient, son accompagnant et ses visiteurs. Le non-respect de ces règles de vie peut amener le Directeur ou son représentant à prendre, si nécessaire avec l'accord du Médecin, toutes les mesures appropriées, pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'établissement.

Accès au dossier médical

(cf. articles L. 1111-7 et R. 1111-2 à R. 1111-9 du Code de la Santé Publique)
Un dossier médical est constitué au sein de l'établissement. Il comporte toutes les informations de santé vous concernant.

Il vous est possible d'accéder à ces informations en faisant la demande auprès de la Direction, après avoir justifié de votre identité. Elles peuvent vous être communiquées soit directement, soit par l'intermédiaire d'un Médecin que vous choisissez librement. Vous pouvez également consulter sur place votre dossier, avec ou sans accompagnement d'un Médecin, selon votre choix.

Selon les dispositions règlementaires, les informations ainsi sollicitées ne peuvent être mises à votre disposition avant un délai minimum de quarante-huit heures après votre demande et vous seront communiquées au plus tard dans les huit jours.

Si toutefois les informations datent de plus de cinq ans, ce délai est porté à deux mois.

Si vous choisissez de consulter le dossier sur place, cette consultation est gratuite. Si vous souhaitez obtenir copie de tout ou partie des éléments de votre dossier, les frais, limités au coût de reproduction (et d'envoi, si vous souhaitez un envoi à domicile) sont à votre charge.

Votre dossier médical est conservé vingt ans à compter de la date de votre dernier séjour ou de votre dernière consultation externe (3 ans pour le dossier transfusionnel).

Votre Espace Santé : L'Assurance Maladie vous met à disposition un espace numérique de santé qui permet à chacun de stocker ses documents et ses données de santé de façon gratuite et sécurisée et de les partager avec des professionnels de santé.

Sauf opposition de votre part, nous sommes tenus d'alimenter votre Dossier Médical Partagé (DMP) avec certains de vos documents en lien avec votre hospitalisation (compte-rendu opératoire, compte-rendu d'hospitalisation, dernier résultat d'examen biologique, résultat d'examen d'anatomopathologie).

06. VOS DROITS ET DEVOIRS

VOTRE SANTÉ

Informations sur votre état de santé

Vos données personnelles sont protégées par le secret médical.
L'ensemble des informations concernant votre état de santé vous sera délivré au cours des entretiens individuels avec votre Médecin.

- L'information concernant votre état de santé porte sur :
- Les différentes investigations proposées,
- Les hypothèses et confirmations de diagnostics,
- Les traitements ou actions de prévention, leur utilité, leur urgence, leurs conséquences,
- Les risques fréquents ou graves normalement prévisibles.

Si vous ne comprenez pas bien quelque chose, n'hésitez pas à interroger votre Médecin ou un membre de l'équipe de soins.
Informé et accompagné par l'équipe médicale, c'est vous qui prenez les décisions concernant votre santé. Votre consentement est requis pour votre projet de soins et vous pouvez le retirer à tout moment. Au cours de votre séjour, nous mettons tout en œuvre pour favoriser et préserver votre autonomie.

Personne de confiance

(cf. article L.1111-6 du Code de la Santé Publique)
Afin de respecter le secret médical, seule la personne que vous aurez nommée « personne de confiance » pourra contacter le service d'hospitalisation afin de recevoir des informations sur votre état de santé. Pendant votre séjour, vous pouvez désigner, par écrit, une personne de votre entourage en qui vous avez toute confiance, pour vous accompagner tout au long des soins et des décisions à prendre. Cette personne sera consultée dans le cas où vous ne seriez pas en mesure d'exprimer votre volonté ou de recevoir l'information nécessaire à cette fin. Elle pourra en outre, si vous le souhaitez, assister aux entretiens médicaux afin de participer aux prises de décisions vous concernant. Sachez que vous pouvez annuler votre désignation ou en modifier les termes à tout moment.

Personne à prévenir

Il vous est demandé d'indiquer une personne à prévenir qui s'occupera de rapporter vos effets personnels, coordonner votre sortie. Vous pouvez l'annuler ou la modifier à tout moment.

Protection des personnes sous tutelle

Le droit à l'information, à la décision et le droit d'accès aux informations détenues par les professionnels sont exercés par le tuteur.
Toutefois, les intéressés ont le droit de recevoir eux-mêmes une information et de participer à la prise de décision les concernant, d'une manière adaptée à leur degré de maturité ou à leurs facultés de discernement. Leur consentement doit être systématiquement recherché, s'ils sont aptes à exprimer leur volonté et à participer à la décision.

Directives anticipées

Retrouvez toutes les informations sur les directives anticipées

Toutes les infos

SCANNEZ-MOI

06. VOS DROITS ET DEVOIRS

CONSENTEMENT ET CHARTES

Informations et consentement du patient sur les données à caractère personnel

(cf. Loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée)

Conformément à la loi et au RGPD nous vous informons que des informations vous concernant (données nominatives, administratives, médicales) sont recueillies au cours de votre séjour par le Pôle Santé Saint Jean. Ces informations sont nécessaires à votre prise en charge, au respect des obligations légales ou réglementaires ou, le cas échéant, nous ont été fournies avec votre consentement. Ces données sont principalement destinées aux équipes de soins qui vous suivent ainsi qu'aux services administratifs chargés de la gestion de votre dossier et sont conservées selon les préconisations légales et réglementaires en matière de conservation de données de santé.

Le Pôle Santé Saint Jean s'engage à garantir la confidentialité de ces données dans le respect de sa politique en matière de protection des données à caractère personnel que nous vous invitons à consulter pour plus de renseignements sur www.polesantesaintjean.fr.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données (cf. www.cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits).

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données (DPO) par voie électronique : dpo@polesantesaintjean.fr ou sur notre site internet via le formulaire de contact. Notre DPO se chargera, si besoin, de transmettre votre demande au département concerné.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés ou que le dispositif de contrôle d'accès n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Axes de la politique de maîtrise du risque infectieux associé aux soins

Axe 1 : Politique de maîtrise du risque d'infection associé aux soins
Pérenniser la maîtrise et le respect des précautions standards en hygiène.
Pérenniser la maîtrise et le respect des précautions complémentaires en hygiène, déployés à bon escient.
Pérenniser la qualité du repérage d'une problématique infectieuse et la mise en place d'une antibiothérapie pertinente et conforme si nécessaire, renforçant ainsi la prévention et la maîtrise de l'antiobiorésistance.

Axe 2 : Politique de maîtrise des risques infectieux environnementaux
Pérenniser la maîtrise et la qualité de l'hygiène des locaux et du linge.
Pérenniser la maîtrise de la qualité de l'eau.
Pérenniser la maîtrise de la qualité de l'air.
Pérenniser la maîtrise de la production et du circuit des déchets.
Respect des bonnes pratiques d'hygiène en cuisine centrée sur la maîtrise du risque infectieux.

06. VOS DROITS ET DEVOIRS

COMMISSION DES USAGERS

La Commission Des Usagers (CDU)

La Commission Des Usagers est mise en place au sein du Pôle Santé Saint Jean afin de :

- Veiller au respect de vos droits, de contribuer à l'amélioration de la qualité de votre accueil et de celui de vos proches et à celle de votre prise en charge.
- Faciliter vos démarches et veiller à ce que vous puissiez exprimer vos griefs éventuels auprès de nos responsables, entendre les explications de ceux-ci et être informés de la suite donnée à vos demandes.
- Contribuer, par ses avis et propositions, à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge de l'établissement. Elle est informée de l'ensemble des plaintes et réclamations et des suites qui leur sont données.

Sa composition :

Mme CITTADINI - Président Directeur Général, Présidente de la CDU
Mme MASSIERA-PASTOR - Directeur Général Délégué
Mme VALIQUER - Représentante des usagers suppléante, Vice-présidente de la CDU
Dr BATTAGLIA - Médecin Responsable des relations avec les usagers
Dr JEANDEL - Médecin médiateur titulaire
Dr DEROCHE - Médecin médiateur suppléant
Mme FERAUD - DSI, Médiateur paramédical titulaire
Mme PERRIER - Cadre IDE, Médiateur paramédical suppléant
Mme CIRET-URBANO - Représentante des usagers titulaire
Mme LIMON-DUPARCMEUR - Représentante des usagers titulaire
Mme RICHARD - Responsable Qualité
Mme BUTRAUD - Ingénieur Qualité

Charte de la personne hospitalisée (annexe 1)

La charte de la personne hospitalisée est accessible dans chaque service de soins.

Charte de la bientraitance en Maternité (annexe 2)

La notion de bientraitance est au cœur de nos démarches au quotidien et impose un ensemble de comportements, d'attitudes respectueuses de la personne, le professionnalisme et la recherche constante d'un environnement sécurisé pour vous, votre bébé et votre entourage.

Charte de bientraitance du nouveau-né (annexe 3)

L'équipe de la maternité Sain Jean s'engage à :

- Assurer la sécurité médicale de votre bébé
- Assurer sa sécurité affective
- Prévenir sa douleur
- Optimiser le confort et respecter ses rythmes de veille-sommeil
- Favoriser son développement

Contrat d'engagement de la douleur (annexe 4)

Le contrat d'engagement de la douleur pour reconnaître, évaluer, prévenir et soulager la douleur.

ANNEXES

ANNEXE 1 - CHARTE DE LA PERSONNE HOSPITALISÉE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère de la Santé et des Solidarités

Usagers, vos droits

Charte de la personne hospitalisée

Principes généraux*

circulaire n° DHOS/E1/DGS/SD1B/SD1C/SD4A/2006/90 du 2 mars 2006 relative aux droits des personnes hospitalisées et comportant une charte de la personne hospitalisée

1 Toute personne est libre de choisir l'établissement de santé qui la prendra en charge, dans la limite des possibilités de chaque établissement. Le service public hospitalier est **accessible à tous,** en particulier aux personnes démunies et, en cas d'urgence, aux personnes sans couverture sociale. Il est adapté aux personnes handicapées.

2 Les établissements de santé garantissent **la qualité de l'accueil, des traitements et des soins.** Ils sont attentifs au soulagement de la douleur et mettent tout en œuvre pour assurer à chacun une vie digne, avec une attention particulière à la fin de vie.

3 **L'information** donnée au patient doit être **accessible et loyale.** La personne hospitalisée participe aux choix thérapeutiques qui la concernent. Elle peut se faire assister par une personne de confiance qu'elle choisit librement.

4 Un acte médical ne peut être pratiqué qu'avec **le consentement libre et éclairé du patient.** Celui-ci a le droit de refuser tout traitement. Toute personne majeure peut exprimer ses souhaits quant à sa fin de vie dans des directives anticipées.

5 **Un consentement spécifique** est prévu, notamment, pour les personnes participant à une recherche biomédicale, pour le don et l'utilisation des éléments et produits du corps humain et pour les actes de dépistage.

6 Une personne à qui il est proposé de participer à **une recherche biomédicale** est informée, notamment, sur les bénéfices attendus et les risques prévisibles. **Son accord est donné par écrit.** Son refus n'aura pas de conséquence sur la qualité des soins qu'elle recevra.

7 La personne hospitalisée peut, sauf exceptions prévues par la loi, **quitter à tout moment l'établissement** après avoir été informée des risques éventuels auxquels elle s'expose.

8 **La personne hospitalisée est traitée avec égards.** Ses croyances sont respectées. Son intimité est préservée ainsi que sa tranquillité.

9 Le respect de la vie privée est garanti à toute personne ainsi que **la confidentialité des informations** personnelles, administratives, médicales et sociales qui la concernent.

10 La personne hospitalisée (ou ses représentants légaux) bénéficie d'**un accès direct aux informations de santé la concernant.** Sous certaines conditions, ses ayants droit en cas de décès bénéficient de ce même droit.

11 La personne hospitalisée peut exprimer des observations sur les soins et sur l'accueil qu'elle a reçus. Dans chaque établissement, une commission des relations avec les usagers et de la qualité de la prise en charge veille, notamment, au respect des droits des usagers. Toute personne dispose du **droit d'être entendue** par un responsable de l'établissement pour exprimer ses griefs et de demander réparation des préjudices qu'elle estimerait avoir subis, dans le cadre d'une procédure de règlement amiable des litiges et/ou devant les tribunaux.

* Le document intégral de la charte de la personne hospitalisée est accessible sur le site Internet :

www.sante.gouv.fr

Il peut être également obtenu gratuitement, sans délai, sur simple demande, auprès du service chargé de l'accueil de l'établissement.

Éditions Sicom 06042 - Direction de l'hospitalisation et de l'organisation des soins - Direction générale de la santé - Avril 2006

PÔLE SANTÉ SAINT JEAN MATERNITÉ

CHARTE DE BIENTRAITANCE DE LA MAMAN

L'équipe de la Maternité s'engage pour proposer aux futures et jeunes mamans le meilleur accompagnement possible, dans le respect de leurs choix et dans les soins les plus adaptés à leurs besoins.

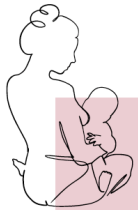

Auprès de toutes les mamans, notre Maternité s'engage à :

ASSURER UNE PRISE EN CHARGE MÉDICALE SÉCURISÉE DE LA PATIENTE

- Déploiement d'une politique Qualité et Sécurité des Soins
- Formation continue des professionnels médicaux et soignants afin d'assurer le maintien des compétences
- Réalisation d'entretiens pendant le séjour de la maman pour s'assurer de sa satisfaction de prise en charge
- Réalisation au cours du séjour d'évaluations sécurité des soins et d'enquêtes ciblées

ACCOMPAGNER AU MIEUX LA PATIENTE

- Projet de naissance proposé à toutes nos patientes et discuté avec la sage-femme lors du rendez-vous de 37 semaines de grossesse
- Promotion de l'allaitement maternel et accompagnement personnalisé
- Mise à disposition d'une salle d'accouchement physiologique disponible pour les mamans souhaitant un projet de naissance peu médicalisé
- Mise en place de dépistage et prise en charge des vulnérabilités médico-psycho-sociales
- Accompagnement de la patiente par une sage-femme libérale en anté et postnatal afin d'assurer une prise en charge globale

GARANTIR LE CONFORT DE LA PATIENTE ET DU NOUVEAU-NÉ

- Contribution à la sérénité par un environnement sécurisé et cocooning
- Accompagnement du coparent désigné au moment de l'accouchement
- Pratiques soignantes soucieuses du respect du rythme biologique, de la préservation de l'intimité du couple ainsi que du repos de la maman et de son nouveau-né

PROPOSER DES SOINS ÉCORESPONSABLES

- Soins de nos patientes : soin des mamelons abimés réalisé sans chimie à l'aide de coquillages et de colostrum ; soin du périnée à l'aide de compresses froides, recours à l'homéopathie, machine à glace ; douche préopératoire sans savon antiseptique
- Soins des nouveau-nés : soin du cordon à l'eau et au savon ; suppression de l'oxyde d'éthylène utilisé pour la stérilisation des tétines et des biberons ; revue de la prise en charge de la douleur en évitant le recours à l'administration de saccharose

PRÉSERVER L'AUTONOMIE DE LA PATIENTE

- Mise en place d'un monitoring sans fils permettant de déambuler tout au long du travail en l'absence de péridurale
- Réalisation de péridurale avec autogestion des administrations des doses antalgiques par la patiente
- Réhabilitation précoce en cas de césarienne

ASSURER LA TRANSPARENCE DES PRATIQUES

- Sur le nombre de naissances
- Sur le taux de satisfaction de nos patientes
- Sur le taux d'épisiotomie
- Sur le taux d'accouchement instrumental, par césarienne et physiologique
- Sur le taux de déclenchement

11-fe-220 Indice 1

ANNEXES

ANNEXE 3 - CHARTE DE LA BIENTRAITANCE DU NOUVEAU-NÉ

Charte de bientraitance du nouveau-né

PÔLE SANTÉ SAINT JEAN MATERNITÉ

Cette charte est le fruit de la réflexion collective de l'équipe de la Maternité Saint Jean autour de la notion de bientraitance du nouveau-né, fil conducteur dans notre « prendre soin » Parce que le nouveau-né est un être humain à part entière, avec ses particularités, ses compétences propres, ses besoins et ses fragilités.

ASSURER LA SÉCURITÉ MÉDICALE / UN BON ÉTAT DE SANTÉ

- Par les soins et la surveillance personnalisée de l'équipe soignante
- Par le respect et la transmission des règles d'hygiène
- Par le soutien à l'allaitement et le suivi de l'alimentation
- Par l'éducation à la prévention de la mort subite du nourrisson
- Par le DPC du personnel de la Maternité Saint Jean en périnatalité
- Par le respect des protocoles pédiatriques, validés en collégialité
- Par la remise en question régulière de nos pratiques

ASSURER LA SÉCURITÉ AFFECTIVE

- En s'adressant directement au nouveau-né avant chaque soin, avec un ton calme et adapté
- En privilégiant le lien parents-enfants de manière précoce (peau à peau, tétée de bienvenue ...)
- En favorisant le lien mère-enfant, lors des transferts dans un autre ES par une organisation adaptée et individualisée
- En soutenant une démarche d'autonomisation progressive des parents pour un retour à domicile en toute sérénité

PRÉVENIR LA DOULEUR DU NOUVEAU-NÉ

- En limitant les gestes invasifs et soins inutiles
- En ayant recours à des médicaments ou encore à l'homéopathie si nécessaire
- Par le respect de protocoles anti douleur lors de soins invasifs.

OPTIMISER LE CONFORT DU NOUVEAU-NÉ ET RESPECTER SON RYTHME VEILLE-SOMMEIL

- Avec une attention toute particulière portée aux soins de change, bain et couchage
- En proposant des bains enveloppés
- En évitant les gestes inutiles dès la naissance ou en les pratiquant de manière différée.
- Par la limitation des nuisances sonores, le maintien d'une température optimale, une lumière tamisée pour un environnement dans une ambiance cocooning et doux

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU NOURRISSON

- Par l'identification de ses compétences précoces
- En organisant la continuité des soins d'aval après la sortie de la Maternité Saint Jean

11-fe-062 Indice 2

ANNEXES

ANNEXE 4 - CONTRAT D'ENGAGEMENT DOULEUR

PÔLE SANTÉ SAINT JEAN POLYCLINIQUE

Votre douleur, parlons-en

Contrat d'engagement

La Polyclinique Saint Jean s'engage à reconnaître, évaluer, prévenir et soulager la douleur éventuelle de chaque patient dont il a la charge, ceci dans les plus brefs délais.

L'ensemble du personnel soignant et médical est à votre écoute, de jour comme de nuit.

Avoir mal n'est pas une fatalité et notre éventail de moyens pour lutter contre toutes formes de douleur est large et conforme aux bonnes pratiques issues des recommandations.

Reconnaître

Il existe plusieurs types de douleur :

- les douleurs aiguës (post-chirurgie, traumatisme, etc.) : leur cause doit être recherchée et elles doivent être traitées.
- les douleurs provoquées par certains soins ou examens (pansement, pose de sonde, de perfusion, ablation de drain, etc.) : Ces douleurs peuvent être prévenues.
- les douleurs chroniques (migraine, lombalgie, etc.) : ce sont des douleurs persistantes dont la cause est connue et qui représentent une pathologie en soi. Il faut donc surtout traiter la douleur et tout ce qui la favorise.

ANNEXES

Prévenir et soulager

Nous allons vous aider en répondant à vos questions, en vous expliquant les soins que nous allons faire et leur déroulement.

Nous allons noter l'intensité de la douleur dans votre dossier médical et utiliser les moyens les plus adaptés à votre situation pour la prévenir et la soulager (antalgiques, méthode non médicamenteuse, etc.).

Évaluer

L'évaluation de la douleur, c'est d'abord vous, car tout le monde ne réagit pas de la même manière. Il est donc indispensable de mesurer l'intensité de votre douleur.

Pour mesurer l'intensité de la douleur, plusieurs échelles sont à notre disposition. Il faut utiliser celle qui vous convient.

Cette mesure, qui doit être répétée, permet d'adapter au mieux votre traitement antalgique.

La traçabilité de l'évaluation de la douleur, c'est-à-dire l'enregistrement de cette évaluation dans votre dossier patient, fait partie des indicateurs de qualité de votre prise en charge dans notre établissement de santé.

Article L. 11 10-5 du code de la santé publique : "[...] toute personne a le droit de recevoir des soins visant à soulager sa douleur. Celle-ci doit être en toute circonstance prévenue, évaluée, prise en compte [...]"

Votre douleur, parlons-en

PÔLE SANTÉ SAINT JEAN POLYCLINIQUE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

www.sante.gouv.fr

06.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

Merci de remplir le questionnaire (veuillez cocher ou noircir **l'INTÉRIEUR** des cercles) et le déposer dans la boîte aux lettres du bureau des sorties ou auprès de la sage-femme responsable du service en Maternité.

Nom _____ Prénom _____ Date de séjour _____

QUE PENSEZ-VOUS DE L'ACCUEIL		EXCELLENT	BON	PASSABLE	MAUVAIS
1. L'accueil du standard (amabilité, orientation)		◯	◯	◯	◯
2. L'accueil au bureau des pré-admissions		◯	◯	◯	◯
3. L'accueil au bureau des entrées	L'amabilité des secrétaires	◯	◯	◯	◯
	La clarté des informations données	◯	◯	◯	◯
	Les délais d'attente	◯ Correct	◯ Trop long		
4. L'accueil au bureau des pré-admissions		◯	◯	◯	◯

QUE PENSEZ-VOUS DES SOINS					
5. Votre projet de naissance		◯ a été pris en compte		◯ n'a pas pu être réalisé	
6. S'il n'a pas pu être réalisé, l'équipe de soin vous a-t-elle expliqué pour quelles raisons ?		◯ oui		◯ non	
7. La qualité des soins dispensés		◯ satisfaisante		◯ non satisfaisante	
8. Le soulagement de votre douleur		◯ oui		◯ non	
9. La qualité des informations dispensées par l'équipe médicale sur votre état de santé, sur vos traitements et soins		◯	◯	◯	◯
10. La qualité des informations dispensées par l'équipe médicale sur votre état de santé, sur vos traitements et soins		◯ oui		◯ non	
11. En cas d'allaitement maternel	La mise en place en salle de naissance	◯	◯	◯	◯
	L'accompagnement en salle de maternité	◯	◯	◯	◯
12. Les soins délivrés au bébé		◯	◯	◯	◯
13. L'attention du personnel soignant en salle d'accouchement		◯	◯	◯	◯
14. L'attention du personnel soignant en service de maternité					
	de jour	◯	◯	◯	◯
	de nuit	◯	◯	◯	◯
15. Les délais d'attente aux appels (sonnettes)		◯ Correct	◯ Trop long		
		◯ Correct	◯ Trop long		
16. Le respect de :	La confidentialité de vos informations	◯	◯	◯	◯
	Votre intimité	◯	◯	◯	◯
	Votre rythme de vie	◯	◯	◯	◯
17. Les conseils en vue de votre sortie		◯	◯	◯	◯
18. La coordination entre la Maternité et le professionnel qui vous suit de retour à la maison		◯	◯	◯	◯
19. L'attention de l'équipe auprès du coparent		◯	◯	◯	◯
20. L'équipe a permis au coparent de s'impliquer dans les décisions médicales		◯ oui		◯ non	
21. L'organisation proposée pour les visites de vos proches vous convient-elle ?		◯ oui		◯ non	

22. VOTRE SATISFACTION GLOBALE DES SOINS ◯ TRÈS SATISFAITE ◯ EXCELLENT ◯ BON ◯ PASSABLE ◯ MAUVAIS

06.

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION

QUE PENSEZ-VOUS DES PRESTATIONS HÔTELIÈRES		EXCELLENT	BON	PASSABLE	MAUVAIS
23. Le confort de votre chambre		◯	◯	◯	◯
24. L'hygiène, l'environnement	Propreté de la chambre	◯	◯	◯	◯
	Propreté de la clinique	◯	◯	◯	◯
25. L'attention du personnel hôtelier		◯	◯	◯	◯
26. La ligne téléphonique	Obtention	◯ Facile		◯ Difficile	
	Fonctionnement	◯ Facile		◯ Difficile	
27. La télévision	Obtention	◯ Facile		◯ Difficile	
	Fonctionnement	◯ Facile		◯ Difficile	
28. Les repas	Qualité	◯	◯	◯	◯
	Quantité	◯	◯	◯	◯
	Respect du régime (sans sel, diabétique)	◯	◯	◯	◯
	Présentation	◯	◯	◯	◯
	Collation allaitement	◯	◯	◯	◯
29. Des nuisances et odeurs éventuelles	Nuisances sonores	◯ oui		◯ non	
	Odeurs désagréables	◯ oui		◯ non	

30. Votre satisfaction quant à la prestation de la photographe partenaire ◯ Très satisfaite ◯ Satisfaite ◯ Peu satisfaite ◯ Mécontente

31. Votre satisfaction globale des prestations ◯ ◯ ◯ ◯

32. Comment votre entourage a-t-il perçu son accueil et son accompagnement lors de votre séjour ? ◯ Excellent ◯ Bon ◯ Passable ◯ Mauvais

33. Conseilleriez-vous notre établissement à vos proches ? ◯ oui ◯ non

VOS OBSERVATIONS OU SUGGESTIONS ÉVENTUELLES :

MATERNITÉ SAINT JEAN

92-94 Av. du Dr. Donat - Bâtiment A

06800 Cagnes-sur-Mer

www.polesantesaintjean.fr

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

Abonnez-vous à notre newsletter